



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

N° d'article

5961.310.036

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit

Mélange.

Utilisation

Lubrifiant.

Utilisations déconseillées

Pas d'utilisations déconseillées identifiées.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fiche de données de sécurité produite par

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

Fournisseur

ZF Services Schweiz AG

Adresse

Sandbüelstrasse 3

8604 Volketswil

Suisse

Téléphone

+41 44 9081616

Référence

Global Division B Product Compliance Mgmt. System (BWC)

E-mail

msds.zf-aftermarket@zf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

Disponibilité en dehors des horaires de bureau

Oui



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Description

Le produit, bien qu'il ne soit pas classé comme dangereux aux termes du Règlement (CE) no. 1272/2008 (CLP), il doit être étiqueté.

2.2 Éléments d'étiquetage

Mentions de danger supplémentaires

EUH208 Contient Ester de dialkyl-dithiophosphate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Sous conditions d'utilisation habituelle des huiles minérales et leurs com-posants ainsi que des produits chimiques et en respectant les remarques de stockage et de manipulation (al. 7) ainsi que les remarques sur des mesures individuelles de prévention (al.8) aucun danger particulier n'est connu. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'environnement, de manière incontrôlée.

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1\%$.



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS Numéro CE Numéro REACH Numéro index	Groupe	Classification	Phrase H Facteur M aigu Facteur M chronique	Limites spécifiques de concentration ATE	Remarque
Ester dialkyldithiophosphorique	- 434-070-2 01-2119493620-38 -	0,1 - <1%	Skin Sens. 1B, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 3	H317, H318, H412 - -		-
Phosphate d'amine	- 931-384-6 01-2119493620-38 -	0,1 - <1%	Acute Tox. 4 - oral, Skin Sens. 1, Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2	H302, H317, H318, H411 - -		Eye Irrit. 2; H319: >= 50 % Skin Sens. 1B; H317: >= 9,39 %

Produit à base de

Mélange d'huiles minérales hautement raffinées avec des additifs spéciaux.

Les huiles minérales et distillats de pétrole hautement raffinés dans notre produit contiennent moins de 3 % d'extrait de diméthyle sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346 (pourcentage en poids) et ne sont pas classés comme cancérogènes selon la Nota L/ Nota N, Annexe VI du Règlement CE 1272/2008.

Autres informations, substances

Pour le texte complet des déclarations H/UE mentionnées dans cette section, voir la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Inhalation

Arrivée d'air frais, en cas malaise, veuillez consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver au savon et à l'eau.



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

Contact avec les yeux

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières.

Ingestion

Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation cutanée et respiratoire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin en cas de symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction d'incendie appropriés

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de la mousse résistante à l'alcool ou de l'eau pulvérisée contenant du tensioactif.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection complète en cas d'incendie.

Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Éloigner le récipient de la zone de l'incendie, si cela peut être fait sans risque. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'en-voyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de se répandre sur la surface de la terre (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution). Éviter le rejet dans l'environnement. Le responsable Environnement doit être avisé de tout déversement important. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne pas envoyer dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau phréatiques.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le liquide à l'aide de matériaux absorbants (sable, terre d'infusoires, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Éliminer le matériel rassemblé conformément aux réglementations locales. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8. Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures préventives pour la manipulation

Éviter le dégagement d'aérosols. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer. Respecter les règles générales sur le travail avec des huiles minérales et des produits chimiques. Se conformer aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation efficace.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Respecter les réglementations nationales concernant le traitement des eaux polluées avec des matières dangereuses (Réglementation au sujet des produits dangereux). Ne pas chauffer à une température supérieure au point d'éclair.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes informations disponibles.

Autres

Classe de stockage: 10; Liquides combustibles.



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Aucune valeur limite d'exposition connue.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection. Respecter les mesures de sécurité habituelles pendant la manipulation des produits pétroliers ou que chimiques.

Symboles équipement de protection individuelle



Protection des yeux / du visage

éviter le contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de porter des lunettes de protection et un masque facial. En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de sécurité ou un masque facial.

Protection des mains

Matière: Caoutchouc nitrile-butyle (NBR).

Temps de perméation min.: ≥ 480 min

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0.38 mm

éviter un contact long et répété avec la peau. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats. Protection préventive de la peau par un onguent. Gants de protection. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Autres protections de la peau

Ne pas porter de chiffons souillés par le produit dans les poches du pantalon. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Éviter l'inhalation des vapeurs/aérosols.



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

Risques thermiques

Pas connu.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucunes informations disponibles.

Autres

Mesures d'hygiène: Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que lavage après manipulation de la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement la tenue de travail pour éliminer les contami-nants. Mettre au rebut les chaussures qui ne peuvent pas être lavées.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

Liquide

Couleur

Jaune.

Odeur

Caractéristique.

Point de fusion / congélation

Donnée non disponible

Point d'ébullition ou point d'ébullition initial et plage d'ébullition

Donnée non disponible

Inflammabilité

Donnée non disponible

Limites inférieure et supérieure d'explosivité

Non applicable aux mélanges.

Point d'inflammation

224 °C

Température d'auto-allumage

Donnée non disponible



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

Température de dégradation

Donnée non disponible

pH

substance / du mélange est non-soluble (dans l'eau)

Viscosité cinématique

42.2 mm²/s (40 °C)

Solubilité

Donnée non disponible

Hydrosolubilité

Insoluble dans l'eau.

Coefficient de partage n-octanol / eau

Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur

Non applicable aux mélanges.

Densité et/ou densité relative

0.87 g/ml (15 °C)

Densité de vapeur relative

Non applicable aux mélanges.

Propriétés des particules

Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales d'utilisation.



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

10.4 Conditions à éviter

Stable dans les conditions normales d'utilisation.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts et bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Provoque des allergies des organes respiratoires et cutanées

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Résultat	Espèce	Méthode/Directive
Phosphate d'amine -	Sensibilisant.	Souris	OECD 429
Ester de dialkyl-dithiophosphate -	Sensibilisant.	Cobaye	OECD 406-1

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë pour les poissons

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Phosphate d'amine -	LL50	24 mg/l	96 hr	Poisson	-
Ester de dialkyl-dithiophosphate -	LC50	38 mg/l	96 hr	Poisson	OECD 203

Toxicité aiguë pour les algues



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Ester de dialkyl-dithiophosphate -	EC50	79 mg/l	72 hr	Algue	OECD 201

Toxicité aigüe pour les crustacés

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce	Méthode/Directive
Phosphate d'amine -	EL50	91.4 mg/l	48 hr	Daphnie	-
Ester de dialkyl-dithiophosphate -	EC50	53 mg/l	48 hr	Daphnie	OECD 202

Toxicité chronique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Type de mesure	Valeur/Résultat	Durée de l'exposition	Espèce
Phosphate d'amine -	NOEL	0.12 mg/l	21 d	Daphnie

12.2 Persistance et dégradabilité

Non applicable aux mélanges.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
Phosphate d'amine -	28 d	Pas facilement biodégradable.	25 %	OECD 301B



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Durée	Résultat	Dégradation	Méthode/Directive
Ester de dialkyl-dithio-phosphate -	-	Pas facilement biodégradable.	< 10 %	OECD 301B

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non applicable aux mélanges.

Nom du produit/de la substance N° CAS/CE	Coefficient de bioconcentration (BCF)	Méthode/Directive
Ester de dialkyl-dithiophosphate -	< 10	OECD 305

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité

Non applicable aux mélanges.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB à une concentration $\geq 0,1$ %.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance présente à une concentration égale ou supérieure à 0,1% en masse, incluse dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 du Règlement REACH, en raison de ses propriétés perturbatrices endocriniennes, ou une substance connue pour avoir des propriétés perturbatrices endocriniennes conformément aux critères énoncés dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement 2018/605 de la Commission.

12.7. Autres effets néfastes

Aucunes informations disponibles.



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les rejets et les déchets conformément aux réglementations établies par les autorités locales.

Ne pas jeter les résidus à l'égout ; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Respecter les consignes d'interdiction de mélanges lors du stockage de produits usés.

Code de déchet	Description des déchets
13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

S'il vous plaît noter - un astérisque (*) à côté d'un code indique qu'il s'agit de déchets dangereux.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non réglementé.

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition ADR/RID/ADN correct

Non réglementé.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Étiquette

Non réglementé.

Classe ADR/RID

Non réglementé.

Catégorie IMDG

Non réglementé.

Classe IATA

Non réglementé.

Classe ADN

Non réglementé.



ZF Lifeguard Fluid 7.9 DCT

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

Polluant marin IMDG

Non réglementé.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

IMDG EmS

Non réglementé.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non réglementé.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations européennes

Règlement (CE) no 2024/590/EU relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone,
ANNEXE I SUBSTANCES RÉGLEMENTÉES: Aucune.

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Aucune.

Règlement (CE) no 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Aucune.

DIRECTIVE 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses: Non applicable.

Réglementations nationales

Donnée non disponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.



ZF Lifeguard Fluid

7.9 DCT

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des phrases

Skin Sens. 1B - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1, sous-catégorie 1B

Eye Dam. 1 - Lésions oculaires graves, catégorie 1

Aquatic Chronic 3 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

Acute Tox. 4 - oral - Toxicité aiguë, par voie orale, catégorie de danger 4

Skin Sens. 1 - Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Aquatic Chronic 2 - Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

EUH208 Contient Ester de dialkyl-dithiophosphate. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autres

Autres informations

Autres informations: La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées. Les méthodes suivantes ont été utilisées pour l'évaluation: - Sur la base de données d'essai - méthode de calcul - Principe d'extrapolation "Mélanges essentiellement similaires" - Jugement d'experts

Avis de non-responsabilité : Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné, et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.